

La fonction touristique de Saint-Hubert (Ardenne belge)

par † JOSÉ LIÉGEOIS ⁽¹⁾

Licencié en Sciences géographiques

Au moment où l'Ardenne semble s'intéresser de plus en plus au tourisme, au moment aussi où l'on parle sans cesse de « ville nouvelle » pour sauver son économie depuis longtemps en stagnation, il nous a paru intéressant d'étudier une de ces petites villes ardennaises : Saint-Hubert.

Comptant un peu plus de 3 000 habitants (3 167 au 31 décembre 1969), la commune s'étend sur quelque 3 697 ha dont plus de la moitié est forestière. La ville apparaît isolée au milieu de sa ceinture de bois et le centre urbain le plus proche, Libramont, est situé à 15 km.

Ses fonctions urbaines les plus caractéristiques sont : la fonction première est la plus importante par l'originalité qu'elle confère à la cité touristique, la fonction commerciale et la fonction scolaire. Néanmoins, la et par son impact probable sur son développement futur.

Le tourisme est une notion complexe que l'on peut définir de plusieurs façons. Nous avons retenu, pour notre part, celle des Professeurs Hunziker et Krapf : « Le tourisme est l'ensemble des rapports et des pour autant qu'aucune activité lucrative n'y soit liée et que le séjour phénomènes qui résultent du voyage d'une personne étrangère au lieu ne constitue pas une résidence » (2). Bien que peu étudié encore par les géographes, le tourisme est un phénomène géographique, car il marque le paysage et il modifie l'organisation de la vie humaine et économique des régions. Aussi, l'étude de cette fonction nous est-elle apparue très intéressante dans le cas de Saint-Hubert.

I. — CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les différentes sources utilisables dans une étude touristique en Belgique sont : les statistiques touristiques, les fiches de police, les rele-

(1) José Liégeois est décédé le 25 juin 1970, victime d'un tragique accident à Poix-Saint-Hubert. E. et B. Mérenne-Schoumaker ont bien voulu rédiger le texte de cet article extrait d'un mémoire inédit présenté en 1969 à la licence en Sciences géographiques de l'Université de Liège et intitulé : « Contribution à l'étude des fonctions urbaines et des mouvements de population de la ville de Saint-Hubert » (La rédaction).

(2) Définition citée dans CEPESS, CENTRE D'ÉTUDES POLITIQUES ET SOCIALES, *Le tourisme, nouvelle dimension sociale*, dans *Documents CEPESS*, n° 5, Bruxelles, 1967, pp. 6-7.

vés de parkings, les enquêtes par interviews et les enquêtes par questionnaires.

A. — STATISTIQUES TOURISTIQUES.

Suite à l'arrêté ministériel du 23 décembre 1953, une statistique mensuelle du tourisme et de l'hôtellerie a été instaurée ; elle est destinée à recenser le nombre de personnes ayant logé, temporairement et moyennant rétribution, en dehors de leur résidence habituelle dans des établissements de type touristique. Cette statistique, surveillée par la police locale, est établie au moyen de formulaires que doivent remplir : — les établissements autorisés par le Commissariat général au Tourisme à porter la dénomination « hôtel » ou « pension » ; — les établissements non autorisés à porter cette dénomination ; — les établissements de tourisme social (maisons de vacances, auberges de jeunesse) ; — les établissements de cure ; — les colonies de vacances ; — les terrains de camping ; — les propriétaires de villas, bungalows, appartements et les personnes qui hébergent des hôtes payants. Les renseignements demandés concernent la nationalité des touristes, le domicile, la profession, le nombre de personnes accompagnant et la durée du séjour.

Malheureusement, les données fournies sont rarement précises et parfois même erronées. En effet, les touristes remplissent mal ou de façon incomplète les questionnaires ; les tenanciers, quand ils répondent eux-mêmes, fournissent souvent des réponses fausses par crainte du fisc ou des taxes communales ; de plus, les locations de villas ou d'appartements ne sont que rarement renseignées. Ainsi, on estime que pour l'ensemble du pays, le nombre de nuitées officiellement recensées est de 30 à 50 % inférieur à la réalité. En outre, il faut ajouter que ces données, aussi précises soient-elles, ne fourniront jamais une vue exacte du tourisme de séjour, puisque seuls les hôtes payants sont dénombrés. Il n'est pas tenu compte non plus des propriétaires de résidences secondaires, des personnes passant leurs vacances en famille, des jeunes séjournant en camp ou logeant en période de vacances dans des établissements scolaires.

Néanmoins, les statistiques de l'Institut national de Statistique (I.N.S.) présentent un intérêt certain : elles permettent l'étude de l'évolution du phénomène.

Les données relatives à une année sont généralement publiées pour les grandes régions touristiques du pays : Ardenne-Meuse (province de Liège moins l'arrondissement de Waremme, provinces du Luxembourg et de Namur, sud de la province du Hainaut), le littoral, les villes d'art (agglomération d'Anvers, de Bruxelles, Liège, Malines, Louvain, Bruges,

Tournai et Tongres), la Campine et autres communes reprises dans les statistiques. Les résultats commune par commune ne font pas l'objet d'une publication ; toutefois, on peut en prendre connaissance, à condition que la commune possède au moins trois établissements de même nature.

B. — FICHES DE POLICE.

Ce sont les seuls documents officiels précis dont on dispose. Elles permettent l'étude du tourisme de séjour, c'est-à-dire des personnes qui passent au moins une nuit dans la commune. Cependant, il est impossible d'y distinguer les touristes des autres personnes y séjournant.

C. — RELEVÉS DE PARKINGS.

Méthode souvent utilisée, elle permet par la lecture de la plaque minéralogique des véhicules ou du signe fiscal dans le cas des voitures belges, d'établir une aire de rayonnement d'un centre. Nous l'avons employée pour le tourisme de passage, c'est-à-dire pour les visiteurs s'arrêtant dans la commune sans y passer la nuit.

D. — ENQUÊTES PAR INTERVIEWS.

L'interrogation directe des touristes aide sans nul doute à préciser certains points non connus par les autres méthodes. Malheureusement, ce procédé demande beaucoup de temps et est difficilement applicable dans l'étude de toute une saison touristique. Il faudrait, en effet, interroger les touristes tous les jours, ce qui n'est matériellement pas réalisable. Aussi lui avons-nous préféré la méthode ci-après.

E. — ENQUÊTES PAR FORMULAIRES.

Mieux que la méthode directe précédente, elle permet de poser un nombre plus élevé de questions et surtout de toucher les touristes de toute la saison. Nous avons mis au point un questionnaire (Annexe) rédigé en français, en néerlandais et en allemand, qui avait pour but premier d'établir des comparaisons entre le tourisme de passage et le tourisme de séjour. A côté de questions traditionnelles portant sur le domicile, la profession et le moyen de transport, les autres questions ont permis la distinction de différentes catégories de touristes : les excursionnistes, c'est-à-dire ceux dont les lieux de domicile et de départ coïncident ; les touristes de passage à Saint-Hubert séjournant en dehors

de leur domicile ; les touristes de séjour, qui sont évidemment ceux séjournant à Saint-Hubert.

L'enquête a été réalisée pendant toute la saison touristique 1968, soit du 15 juin au 30 septembre. Grâce à l'accord et à la collaboration des organismes touristiques de Saint-Hubert, nous avons pu déposer nos questionnaires dans les différents endroits attractifs. Par contre, nous n'avons laissé aucun formulaire dans les endroits d'hébergement.

II. — ATOUTS ET SITUATION GÉNÉRALE DU TOURISME

A. — ATOUTS DU TOURISME SAINT-HUBERTOIS.

1. *La Basilique.* (3). — Si le culte de saint Hubert est à l'origine du tourisme, sans aucun doute, la Basilique a toujours constitué l'élément primordial du patrimoine touristique de la cité (4). C'est la plus vaste église de l'Ardenne. La façade date du début du dix-huitième siècle tandis que le reste a été érigé au seizième.

Estimer le nombre total de touristes visitant la Basilique au cours d'une année est un calcul difficile. Cependant, il faut préciser que rares sont ceux qui, de passage ou en vacances à Saint-Hubert, ne lui consacrent pas une partie de leur temps.

2. *Le Fourneau Saint-Michel.* — A huit kilomètres au nord de la cité se dresse le Fourneau Saint-Michel, relique de l'ancienne métallurgie (fin du dix-huitième siècle). Sa restauration commença en 1959 et il fut transformé en musée de la métallurgie, puis en musée des métiers wallons du fer et des artisanats d'autrefois. Depuis 1965, le domaine est la propriété de la province du Luxembourg qui le considère comme un pôle d'attraction touristique. Son attrait est réel et on peut estimer à plus de 200 000 ceux qui l'on visité.

Il représente d'ailleurs le noyau d'un projet touristique : l'édification d'un musée de plein air de l'Ardenne traditionnelle au cœur d'un vaste parc forestier. Le premier pas a été fait en vue de la réalisation d'un musée de la maison rurale par la transplantation d'une scierie et d'une maison au toit de chaume.

(3) M. DESOY, *Saint-Hubert, le patron de l'Ardenne, l'Abbaye, la Basilique*, Saint-Hubert, s.d. (1969), pp. 37-42.

(4) L'église de Saint-Hubert fut élevée au titre de Basilique en 1927, à l'occasion des fêtes du douzième centenaire de la mort de saint Hubert. Il s'agit d'un titre d'honneur que Rome accorde à certaines églises importantes et qui sont souvent le siège de pèlerinages célèbres.

3. *La forêt.* — La forêt de la région de Saint-Hubert est une des plus représentatives de la sylve ardennaise. Elle exerce une puissante attraction sur les touristes, non seulement par les possibilités de pique-nique, les excursions pédestres mises sur pied par le Touring Club de Belgique et le Syndicat d'Initiative de Saint-Hubert, mais aussi par le parc à gibier. Ce dernier a reçu en 1968 44 589 entrées payantes.

Malheureusement, la forêt est encore trop peu ouverte aux promeneurs ; la plupart des parcelles sont clôturées afin de préserver le gibier qui y vit et quelques chemins sont même interdits au public. Si l'on doit admettre que l'admission des touristes s'y fasse sous certaines conditions, il est toutefois nécessaire qu'un aménagement y soit réalisé.

A côté de ces trois éléments les plus marquants du potentiel touristique, il en est encore d'autres, tels l'Eglise de Saint-Gilles-aux-Prés, le Palais abbatial, l'aérodrome. En outre, les manifestations culturelles, religieuses, folkloriques et sportives organisées chaque année contribuent à la prospérité touristique de la cité.

B. — SITUATION GÉNÉRALE DU TOURISME.

1. *Place du tourisme saint-hubertois en Belgique et en Ardenne-Meuse.* — En Belgique, le nombre total de nuitées, exception faite de celles enregistrées dans les campings, a plus que quadruplé depuis 1947. Celles comptées dans les campings, qui ne peuvent être suivies que depuis 1956, sont six fois plus importantes en 1968 qu'en 1956. Ainsi, en 1968, on a compté plus de 25 millions de nuitées, dont 19 millions de nuitées de Belges (5). Ce chiffre ira certes en progressant, car 34,4 % de la population belge seulement prend des vacances (contre, par exemple, 61 % aux Pays-Bas). La Belgique a encore un large marché intérieur à prospecter.

En 1968, la région Ardenne-Meuse, dont Saint-Hubert fait partie, représentait 12,3 % du nombre total de nuitées contre 66,2 % pour le littoral et 11,3 % pour les villes d'art (6). La part de la région Ardenne-Meuse est donc faible comparativement à celle du littoral, notamment si on introduit la notion de densité touristique (7), on obtient 3 en Ardenne-Meuse contre 755 au littoral.

(5) CEPES, *ouvr. cit.*, pp. 11-12 et I.N.S., *Statistiques du Commerce et des Transports*, n° 5, mai 1969, pp. 98-103.

(6) I.N.S., *ouvr. cit.*, p. 105.

(7) La densité touristique représente le nombre de nuitées par km².

Parmi les grands centres de la région Ardenne-Meuse, il faut citer : Spa (259 787 nuitées), La Roche (191 275) et Bouillon (119 172). La ville de Saint-Hubert, avec ses 20 992 nuitées, n'apparaît que loin dans le classement et nombreuses sont les localités ardennaises qui la devancent.

Cependant, le nombre de nuitées n'est qu'un reflet du phénomène touristique ; il ne concerne que le tourisme de séjour. Or, comme nous allons le montrer dans cette étude, cette forme du tourisme est peu développée à Saint-Hubert, qui est avant tout un centre de tourisme de passage. Malheureusement, en ce qui concerne ce dernier, les statistiques font défaut et il n'est pas possible d'établir une comparaison.

2. *Rayonnement général du tourisme saint-hubertois.* — L'enquête par formulaires nous a permis de contacter 4 046 visiteurs, grâce aux 1 121 réponses reçues. Les résultats du dépouillement confirment l'idée avancée plus haut, à savoir la faible importance du tourisme de séjour par rapport au tourisme de passage. Ainsi, ce dernier représente 92,1 % de l'ensemble des visiteurs contactés. Parmi ces 3 753 touristes, 1 968 personnes, c'est-à-dire 52,4 %, sont des touristes de passage. Au total, 48,3 % de l'ensemble des visiteurs séjournent en dehors de leur domicile et la région de Saint-Hubert intervient pour 12,7 % de l'ensemble.

Les Belges constituent la majorité des visiteurs : 92,3 % du total. Ensuite viennent les Néerlandais (2,6 %), les Français (2,5 %), les Allemands (1,6 %) et les Grands-Ducaux (0,3 %). La part des touristes étrangers est donc très faible.

Le relevé par arrondissement des visiteurs permet d'envisager leur répartition spatiale (Fig. 1). L'arrondissement de Bruxelles-capitale l'emporte nettement : il représente 20,5 % du total ; sur cinq visiteurs rencontrés à Saint-Hubert, un d'eux est donc Bruxellois. Les arrondissements des quatre autres grandes agglomérations (Anvers, Charleroi, Gand et Liège) interviennent pour un autre cinquième du nombre des visiteurs. Les arrondissements de Nivelles, Namur et Verviers figurent également parmi les zones les plus attirées par Saint-Hubert. Dans la Figure 1 nous avons, d'une part, représenté le nombre total de visiteurs par arrondissement par la taille du cercle dessiné et, d'autre part, distingué la part des quatre grandes catégories de touristes (excursionnistes ; touristes séjournant en dehors de leur domicile, région de Saint-Hubert exclue ; touristes séjournant dans la région de Saint-Hubert, ville de Saint-Hubert exclue ; touristes séjournant à Saint-Hubert) par des figurés de surface à l'intérieur des cercles.

III. — TOURISME DE PASSAGE

C'est l'élément essentiel du tourisme de Saint-Hubert, comme nous l'avons dit plus haut. Nous l'avons mis en évidence par l'enquête par formulaires et nous avons étudié son rayonnement par les relevés de parkings.

Nous avons ainsi effectué près d'une trentaine de relevés, échelonnés du 26 juillet au 31 août 1968, ce qui a permis le recensement de 2 148 véhicules. Parmi ceux-ci, 86,4 %, soit 1 914, étaient des voitures belges (dont 225 immatriculées à Saint-Hubert) ; 5,1 %, soit 112, venaient de France ; 4,3 %, soit 95, des Pays-Bas ; 2,9 %, soit 65, d'Allemagne ; 0,7 %, soit 14, du Grand-Duché de Luxembourg. Nous avons en outre dénombré dix véhicules britanniques et trois danois. Pour la France, 70 % des voitures relevées provenaient des départements voisins de la Belgique, notamment Ardennes et Nord, tandis que pour l'Allemagne, 75 % étaient originaires du Land de Rhénanie-Westphalie.

Les voitures belges étaient donc les plus nombreuses. Nous avons regroupé les circonscriptions d'immatriculation en arrondissements administratifs, afin de pouvoir comparer les résultats avec ceux d'autres études. En plus de l'arrondissement de Neufchâteau, dont la circonscription de Saint-Hubert fait partie, les arrondissements les plus attirés sont ceux de Bruxelles-capitale (14,4 % du total), de Liège, d'Anvers, de Charleroi, de Nivelles et de Namur. Les valeurs absolues sont également élevées pour les arrondissements proches de celui de Neufchâteau, à savoir Dinant, Marche et Bastogne. Par contre, le Sud-Luxembourg semble peu orienté touristiquement vers Saint-Hubert. Pour les autres régions, les données sont aussi peu élevées.

Si l'on rapporte le nombre de voitures, relevées lors de l'enquête, au nombre total de voitures recensées dans la circonscription (8), on obtient une carte quelque peu différente et nettement plus précise, car on y tient compte de l'importance relative des véhicules (Fig. 2). Le rôle de l'arrondissement de Bruxelles est ainsi fortement atténué et les régions de Nivelles, Ottignies et Jodoigne ont même un indice plus élevé. L'axe Haine-Sambre-Meuse-Vesdre, interrompu toutefois par les circonscriptions de Havré, de La Louvière, de Charleroi et d'Amay, semble constituer une limite assez nette : au nord de l'axe, l'intensité du rayonnement de Saint-Hubert est relativement plus faible qu'au sud, sauf pour les trois zones déjà signalées du Brabant wallon et dans une mesure moindre

(8) I.N.S., *Statistiques des véhicules à moteur, situation au 1^{er} août 1968.*

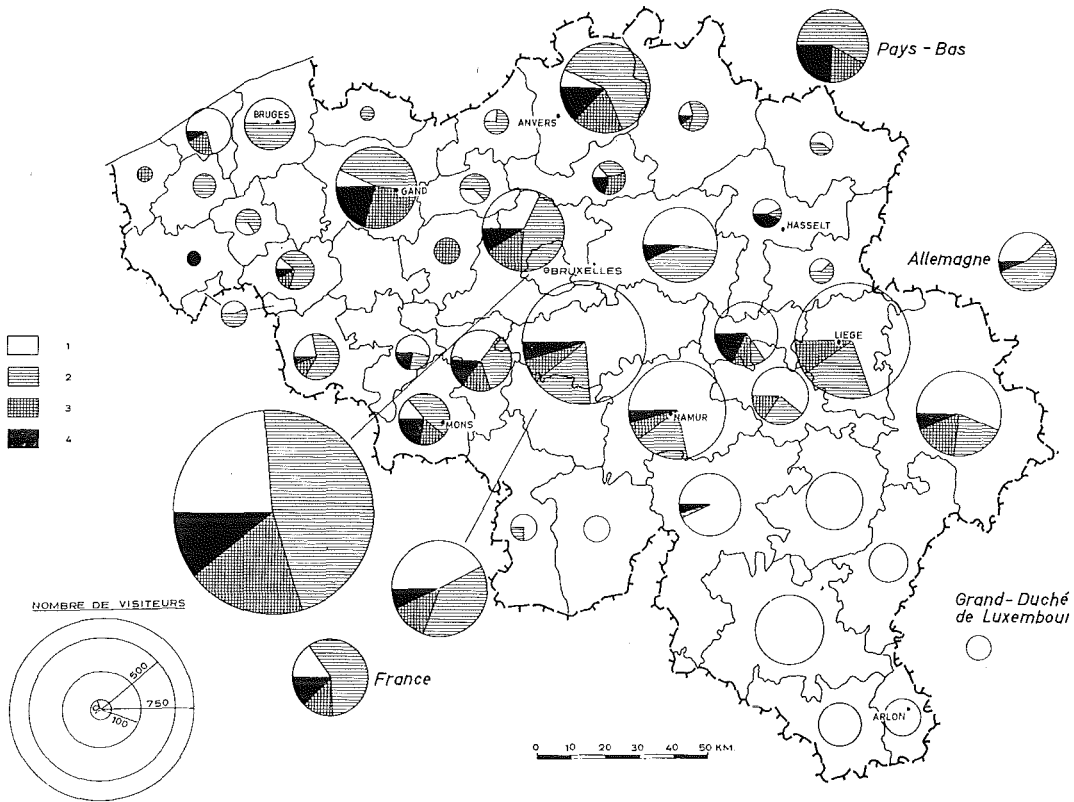


FIG. 1. — Répartition des visiteurs à Saint-Hubert (d'après l'enquête par formulaires).
 1. Excursionnistes - 2. touristes séjournant en dehors de leur domicile (région de Saint-Hubert exclue) - 3. touristes séjournant dans la région de Saint-Hubert (Saint-Hubert exclu) - 4. touristes séjournant à Saint-Hubert.

pour les zones de Tournai, Courtrai et Bruxelles. Au sud du sillon Haine-Sambre-Meuse-Vesdre, la répartition des pourcentages est cependant loin d'être homogène. Ils sont en effet élevés dans les zones d'Andenne, Bastogne, Ciney, Comblain-au-Pont, Dinant, Gedinne, Neufchâteau, et surtout dans les régions touristiques voisines de Saint-Hubert : Haute-Lesse, régions de Bouillon, La Roche-en-Ardenne et Rochefort.

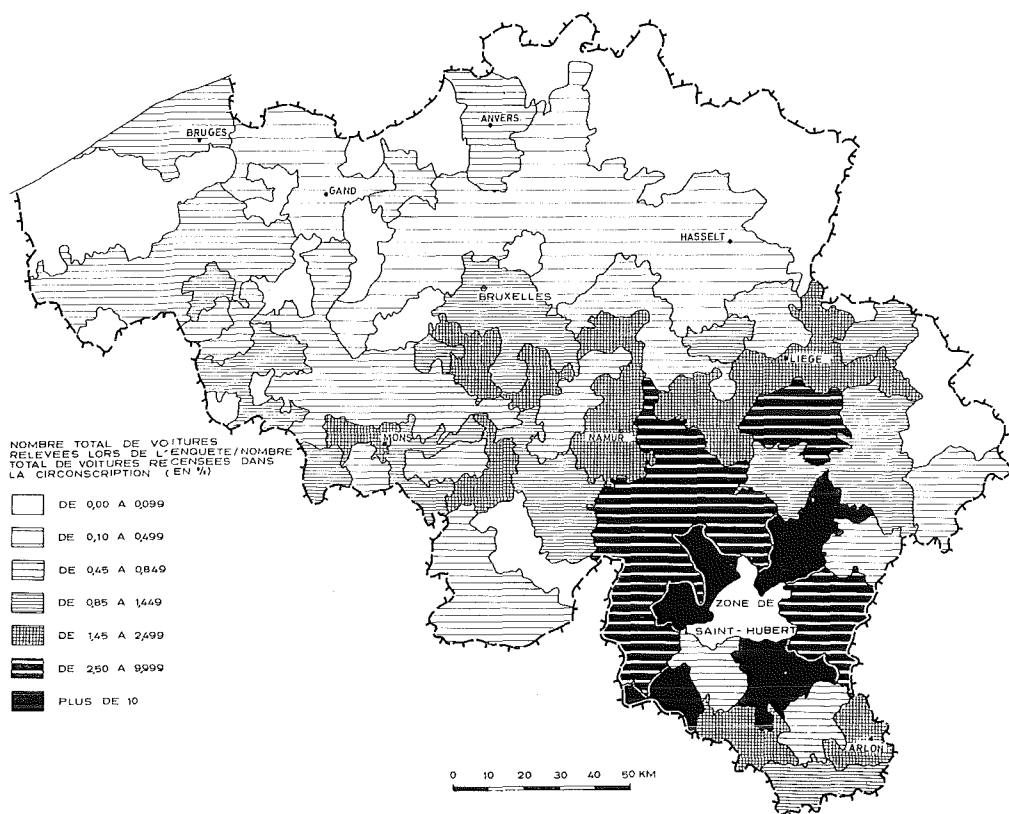


FIG. 2. — Rayonnement du tourisme de passage (d'après plusieurs relevés de parkings en juillet et août 1968).

Quel est le comportement du touriste de passage ? Il aboutit le plus souvent place de l'Abbaye ; il se promène dans les environs immédiats, prend parfois une consommation ou effectue quelques achats. La durée moyenne du séjour est brève : 25 minutes en semaine, 30 à 40 le dimanche. La plupart visitent en outre le Fourneau Saint-Michel (9)

(9) L'enquête par formulaires a montré que 75 % des touristes qui visitent le Fourneau Saint-Michel, visitent également la Basilique.

ou le parc à gibier, souvent d'ailleurs avant de se rendre dans le centre de la cité abbatiale.

A. — EXCURSIONNISTE.

Sauf dans le cas des pèlerinages ou des manifestations culturelles, Saint-Hubert ne constitue généralement pas le seul but d'excursion.

À côté des traditionnels cars que l'on relève principalement pendant la période d'excursions scolaires, il faut signaler le circuit hebdomadaire organisé par la Société nationale des chemins de fer belges : Ardennes-Grottes de Han, qui fait étape à Saint-Hubert.

Pour notre part, nous avons étudié cette forme de tourisme de passage par le biais des formulaires (voir Fig. 1). L'aire de rayonnement est fortement limitée par le facteur durée du voyage : au-delà d'une ligne Tournai-Ath-Bruxelles-Louvain-Waremme-Liège, l'influence de Saint-Hubert est pratiquement nulle. Au sud de cette ligne, le rayonnement se manifeste surtout suivant une zone, large de 50 km environ, dont l'axe peut être figuré par le segment de droite joignant Ottignies à Bastogne. Dans cette zone, l'arrondissement de Nivelles et la province du Luxembourg, à l'exception de l'arrondissement d'Arlon, constituent les régions les plus polarisées par Saint-Hubert.

B. — TOURISTES DE PASSAGE À SAINT-HUBERT SÉJOURNANT EN DEHORS DE LEUR DOMICILE.

Près d'un visiteur sur deux (48,3 % en réalité) est un touriste qui séjourne en dehors de son domicile, mais dans une localité autre que Saint-Hubert. En raison de la proximité de cette ville, nous considérerons séparément les touristes de passage séjournant dans la région de Saint-Hubert de ceux séjournant en dehors de cette région (74,8 % de l'ensemble des visiteurs de passage à Saint-Hubert).

1. *Touristes séjournant en dehors de la région de Saint-Hubert* (10). — Les touristes séjournant dans la région de La Roche-en-Ardenne sont les plus nombreux : 16,3 % du total. Parmi les autres régions fortement influencées, apparaissent également la vallée de la Semois — exception faite du cours supérieur — (12,8 %), la région de Nassogne (11,7 %), la Haute-Lesse (9 %) et la région de Rochefort-Han-sur-Lesse (8,9 %).

(10) Pour réaliser cette étude, nous avons repris le compartimentage en régions touristiques proposé dans le cadre des plans de secteurs du Ministère des Travaux Publics en n'y apportant que des modifications mineures.

Parallèlement, il apparaît que les régions aux atouts touristiques peu importants, comme par exemple Bertrix, Paliseul ou Neufchâteau, n'envoient que peu de villégiateurs. Le nombre de touristes visitant Saint-Hubert semble donc, du moins dans un certain rayon, être proportionnel à l'importance touristique des régions considérées. Deux exceptions cependant apparaissent : la région de Nassogne, où, en raison de la proximité de Saint-Hubert, l'influence est plus grande que celle que l'on attendrait, et celle de la Semois de Bouillon (6 %) où l'influence est moins forte.

L'enquête souligne très bien les relations entre régions touristiques, *ce qui prouve qu'une action coordonnée entre elles serait favorable à leur développement.*

2. *Touristes séjournant dans la région de Saint-Hubert.* — En nous basant sur un ensemble de critères du milieu physique (grand développement des surfaces boisées et absence de rivière importante) et de polarisation (attraction de la ville comme but de promenade et comme centre commercial de ravitaillement pour les touristes), nous avons délimité la région touristique de Saint-Hubert comme constituée par les communes d'Arville, d'Awenne, de Bras, Freux, Grupont, Hatrival, Libin, Mirwart, Smuid, Transinne, Vesqueville, Villance et Saint-Hubert naturellement (11).

Le développement de cette région touristique est avant tout basé sur la présence de vastes espaces boisés ; toutefois, la vallée de la Haute-Lomme (qui prend sa source sur le territoire de la commune de Bras) ne doit pas être négligée. En raison de ce dernier élément, la région pourrait s'appeler « région touristique de Saint-Hubert et de la Haute-Lomme ».

La position excentrique occupée par Saint-Hubert dans cette région est assez surprenante ; cependant, il s'agit d'un phénomène analogue à celui de l'aire de rayonnement commercial (12).

Toutes les communes de la région sont attirées par Saint-Hubert dans des proportions variables, qui soulignent d'ailleurs leurs potentialités touristiques. Ainsi, les vacanciers d'Hatrival sont les mieux représentés : 29,6 %. Grâce à la localité de Poix-Saint-Hubert, Hatrival est en effet la commune la plus touristique de la région (plus de 10 000

(11) Il s'agit donc d'un découpage original qui diffère des deux existants : celui du Syndicat d'Initiative régional, qui correspond à une conception administrative, et celui du sous-secteur touristique de Saint-Hubert déterminé par le Groupe Alpha-Sobemap dans le plan d'aménagement du Secteur de Bertrix-Libramont-Neufchâteau et qui repose par contre sur des données statistiques.

(12) Étudiée dans le mémoire inédit.

nuitées en 1968) ; le secteur hôtelier et le camping sont surtout développés. Arville vient ensuite (17,2 %), grâce à un équipement hôtelier non négligeable, un établissement de tourisme social (5 706 nuitées en 1968) et un camping. A Awenne (12,9 %), ce sont les appartements et les bungalows en location pour les touristes qui sont assez nombreux. Mirwart (11,4 %) et Grupont (6 %) interviennent grâce à leur équipement hôtelier et aussi grâce aux résidences secondaires en particulier à Mirwart. Smuid (5 %) a un développement touristique essentiellement basé sur la location d'appartements et de bungalows. Quant aux communes de la bordure méridionale de la région, exception faite de Freux (8,5 %), elles sont peu polarisées par Saint-Hubert, car mis à part Transinne (5 000 nuitées par an), le tourisme y est peu développé.

IV. — TOURISME DE SÉJOUR

Nous avons déjà souligné à plusieurs reprises la faible importance du tourisme de séjour à Saint-Hubert. En 1968, l'I.N.S. y a enregistré 20 992 nuitées réparties comme suit : hôtels (reconnus ou non) : 2 365 ; appartements : 841 ; camping : 17 786.

Ces données ne reflètent cependant pas la réalité. En effet, les statistiques des nuitées de camping portent seulement sur la période de mai à septembre ; de la sorte, en tenant compte des nuitées relatives aux autres mois, on arrive à 20 623 nuitées uniquement pour le camping. De plus, les nuitées relatives au Centre National de Vol à Voile ne sont pas comptabilisées. On peut les estimer, pour 1968, à 5 200. Il en est de même pour celles enregistrées à l'internat de l'Athénée Royal, où sont logés les stagiaires du Centre Culturel Provincial (2 500 nuitées au total). En tenant compte de toutes ces remarques, le nombre de nuitées s'élèverait à plus de 31 500.

A. — HÔTELS.

L'analyse de la répartition des nuitées par mode d'hébergement laisse apparaître la faiblesse du secteur hôtelier : en se basant sur les données de l'I.N.S., il représente 11,2 % seulement du nombre de nuitées ; compte tenu des correctifs apportés, sa part est plus réduite encore : 7,5 %.

Une comparaison avec les localités touristiques du Sud-Est souligne très bien cette faiblesse (13). Dans l'ensemble, le secteur hôtelier

(13) D'après des données de l'I.N.S. concernant l'année 1968.

représente entre 25 et 40 % du nombre total de nuitées, sauf pour Spa (15,7 %) en raison du développement considérable des établissements de tourisme social et de cure, pour Chiny (15,7 % également) suite à l'essor pris par la location des appartements et des bungalows, pour Barvaux et Hotton (15,1 % et 18,2 %) où le camping s'est très développé dans la vallée de l'Ourthe.

A Saint-Hubert, on pourrait également invoquer le développement important du camping (84,7 % du total des nuitées), mais cette explication est insuffisante. Les raisons profondes résultent plutôt de l'insuffisance quantitative et qualitative de l'équipement hôtelier.

Ainsi, en 1968 on comptait seulement six hôtels agréés par le Commissariat général au Tourisme, ce qui faisait au total 77 chambres. Une fois de plus, ce nombre est nettement inférieur à ceux des autres centres touristiques (14) : Bouillon compte 433 chambres, La Roche-en-Ardenne 376, Marche 159, Houffalize 155, Bastogne 141, Rochefort 129, etc. Mais ces données ne tiennent pas compte de l'importance touristique des localités envisagées. C'est pourquoi nous avons calculé des coefficients donnant le rapport : nombre de nuitées/nombre total de chambres. Fait surprenant, l'hôtellerie de Saint-Hubert est caractérisée par un faible degré d'occupation des chambres (30,7 nuitées par chambre), inférieur à celui de toutes les autres localités touristiques, exception faite de Malmédy (23,5). A vrai dire, nous nous attendions plutôt à une situation inverse ! Cela résulte d'un équipement peu moderne et peu dynamique.

Ces carences quantitatives et qualitatives expliquent la stagnation des nuitées observées depuis quelques années : de 1954 à 1968, on a enregistré seulement une hausse de 5,4 %. Elles sont aussi partiellement responsables de la faible durée du séjour : 1,22 nuitée par personne (15).

Pour l'année 1968, la Belgique intervenait pour 70,7 % du nombre total des nuitées d'hôtels, les Pays-Bas pour 10,2 %, l'Allemagne 8,8 %, la France 4,3, le Royaume-Uni 2,6 et les autres pays 3,4. Juillet est le mois de la plus grande fréquentation : 22,3 % du total et la saison touristique (de juin à septembre) groupe 67,2 % des nuitées. En dehors de cette saison, on note une certaine activité en mai (8,5 %) et en novembre (5,6 %) grâce à l'apport des pèlerins (pèlerinages de la Pentecôte et du 3 novembre).

(14) COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU TOURISME, *Guide Officiel de l'Hôtellerie belge*, 1968.

(15) Le nombre total de personnes ayant séjourné dans les hôtels a été déterminé par le dépouillement des fiches de police.

B. — CAMPING.

En raison de la faiblesse du secteur hôtelier, le camping représente — répétons-le — 84,7 % du nombre total de nuitées, ce qui est d'autant plus appréciable qu'il n'y a qu'un seul terrain, l'« Euro-Camp », géré par le Syndicat d'Initiative. Sis sur le versant d'une colline, le terrain a été aménagé en terrasses et doté d'une infrastructure remarquable.

Ouvert en 1956, aménagé en 1961 et amélioré sans cesse depuis, le terrain permet l'hébergement de 900 personnes. Depuis quatre ans, on a enregistré une augmentation de 30,7 % des nuitées.

Les campeurs et caravaniers étrangers ne représentent que 11,2 % du nombre total de nuitées ; les Néerlandais sont les plus nombreux. Le mois de juillet comptabilise à lui seul 7 502 nuitées, soit 34,2 % du total, et la saison touristique 80,4 %. En dehors de cette saison, exception faite d'avril (6,7 %) et de mai, les nuitées sont peu nombreuses. Grâce à l'apparition de la caravane (résidence secondaire) et du principe de l'abonnement annuel, il se maintient cependant une certaine activité en hiver. Ainsi, au cours de l'hiver 1968-1969, on a dénombré 87 caravanes ; 55 % de ces caravaniers étaient originaires du Brabant.

La durée moyenne de séjour au terrain de camping est de 4,5 nuitées par personne ; elle est donc nettement plus élevée que pour les hôtels.

C. — RAYONNEMENT DU TOURISME DE SÉJOUR (HÔTELS ET CAMPING) (FIG. 3).

Le dépouillement des fiches de police relatives aux années 1967 et 1968 nous ont permis de recenser 14 388 vacanciers séjournant dans les hôtels ou au terrain de camping et de préciser le rayonnement du tourisme de séjour.

Les Belges représentent 73 % de ces vacanciers. La plupart sont originaires des arrondissements de l'axe Haine-Sambre-Meuse-Vesdre et d'un axe reliant Charleroi à Anvers. L'arrondissement de Bruxelles-capitale est notamment le mieux représenté (33,5 % du total des Belges). Avec 8,5 %, l'arrondissement de Liège vient en seconde position. En dehors des deux axes cités, le rayonnement du tourisme de séjour est faible : seuls les arrondissements de Gand et de Verviers jouent un certain rôle.

Avec 1 863 vacanciers, soit 12,9 % du total, les Pays-Bas constituent le pays étranger qui envoie le plus de touristes ; ces derniers viennent principalement des agglomérations du Randstad Holland

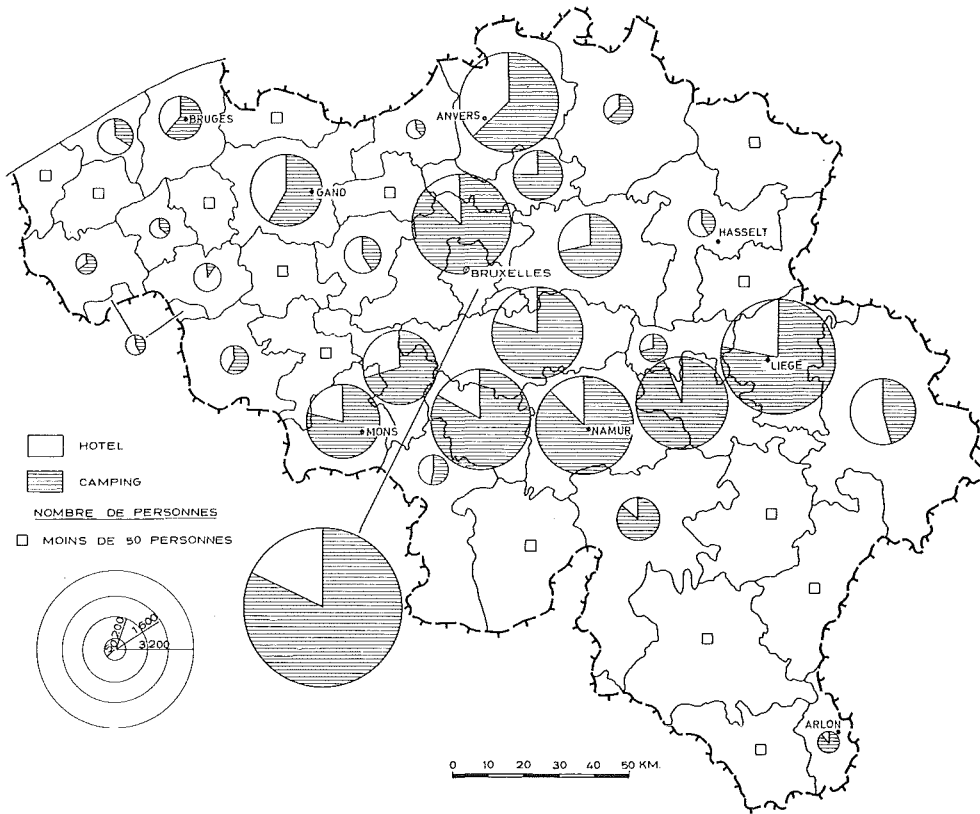


FIG. 3. — Origine des personnes ayant logé à Saint-Hubert au cours des années 1967 et 1968. Importance par arrondissement (valeurs absolues).

(64,5 %). 326 Français seulement ont été dénombrés ; toutes les régions de France sont représentées, mais c'est la région parisienne qui l'est le mieux. Quant aux vacanciers allemands, ils semblent être les seuls à préférer l'hébergement hôtelier (53 %). Le fait que le culte de saint Hubert soit encore très vivace dans la partie occidentale de la Rhénanie-Westphalie n'est pas étranger à cette situation. En effet, la plupart des touristes allemands viennent des Regierungsbezirke de Düsseldorf, de Cologne et d'Aix-la-Chapelle et les pèlerinages ne durent que deux jours, les pèlerins optant pour l'hébergement en hôtels.

D. — APPARTEMENTS ET VILLAS. RÉSIDENCES SECONDAIRES.

Les nuitées relatives aux meublés (appartements et villas pour touristes) étaient en 1968 au nombre de 841, soit 3,4 % du nombre total de nuitées comptabilisées à Saint-Hubert. Mais, comme nous l'avons dit précédemment, tous les vacanciers locataires ne sont malheureusement pas recensés.

La location de meublés semble être un phénomène assez ancien dans la ville ; il remonterait à 1933 d'après les archives du Syndicat d'Initiative. Au début, cette location était liée à l'hôtellerie : en période de pointe, l'hôtelier ne possédant pas suffisamment de chambres pour loger ses clients, les plaçait chez des particuliers pour la nuit. Progressivement, ces derniers se sont mis à louer eux-mêmes une partie de leur maison, voire leur maison toute entière (16). Au 1^{er} août 1969, nous avons dénombré neuf appartements et huit maisons louées par des touristes.

Quant aux résidences secondaires classiques, elles sont encore peu nombreuses à Saint-Hubert : dix au 1^{er} août 1969 (17). L'éloignement des grands centres en est certes responsable ; toutefois, lorsque l'Ardenne possédera un réseau autoroutier complet, il est à prévoir que ce phénomène se développera.

Vu le faible développement de cette forme du tourisme, nous n'avons pas étudié son rayonnement.

E. — STAGES CULTURELS ET SPORTIFS.

Saint-Hubert est durant les mois d'été un foyer intense d'activités artistiques, culturelles et sportives. Celles-ci s'adressent aussi bien aux populations autochtones qu'aux touristes, mais leur organisation dans la cité abbatiale s'explique avant tout par la vocation touristique de la ville. Les stages culturels et sportifs en sont les manifestations les plus importantes, celles qui donnent lieu à un tourisme de séjour, dont malheureusement les nuitées ne sont pas comptabilisées dans les statistiques officielles.

(16) Le Syndicat d'Initiative a créé un service spécial qui a pour mission de signaler les adresses des appartements et des villas mis en location.

(17) Ce nombre est insignifiant comparé à celui de certaines localités de l'Ardenne liégeoise : Spa (228), Sart (141), La Reid (125), Stavelot (114). (D'après C. FOUREZ, *Contribution à l'étude géographique de l'urbanisation des campagnes. Le cas de la commune de La Gleize*, mémoire de licence en sciences géographiques, inédit, Liège, 1968).

1. *Stages du Centre national de vol à voile (C.N.V.V.).* — Ils ont lieu à l'aérodrome de Saint-Hubert, situé à 3 km du centre de la ville. Destinés principalement à l'instruction des débutants (pilotage de planeurs), ils se tiennent pendant trois semaines en juillet, août et septembre. En raison de l'insuffisance des modes d'hébergement, le nombre d'élèves admis à chaque stage est limité à 40. Les jeunes gens sont logés dans un bâtiment du centre et les jeunes filles trouvent place dans des chambres en ville.

Une fois de plus, avec 125 demandes, soit 26,4 % du total (18), l'agglomération bruxelloise est de loin la mieux représentée ; relativement à sa population, elle possède également un indice élevé (19), comparable à ceux du Brabant wallon, des arrondissements d'Arlon, de Dinant, Marche et Virton. Cependant, c'est l'arrondissement de Neufchâteau qui a l'indice le plus fort. Dans une mesure moindre, les arrondissements liégeois (sauf celui de Waremme), de Namur, de Tournai et de Termonde sont également influencés. Ailleurs, l'attraction est faible.

2. *Stages du Centre d'Action culturelle de la province du Luxembourg.* — Ils ont pour origine le choix depuis 1960 du palais abbatial de Saint-Hubert comme siège du centre culturel provincial. Abordant différents domaines (musique, danses populaires, gravure, sculpture, activités culturelles à l'école primaire...), ils sont organisés en juillet dans le cadre des manifestations du Mois musical de Saint-Hubert. Les stagiaires sont logés dans les locaux de l'internat de l'Athénée Royal, où se trouvent également les classes pour les séances de travail.

Ces activités ont un rayonnement plus limité que les stages du C.N.V.V. : seuls la province du Luxembourg et l'arrondissement de Dinant en subissent directement l'influence ; avec 67 stagiaires (24,8 % du total), l'arrondissement de Neufchâteau devance de façon assez sensible l'agglomération bruxelloise (24 stagiaires).

V. — MANIFESTATIONS RELIGIEUSES ET CULTURELLES

De telles manifestations s'adressent aussi bien aux touristes de passage qu'aux vacanciers séjournant à Saint-Hubert. Elles ne semblent donc pas avantager une forme de tourisme plutôt qu'une autre : c'est

(18) Les fiches d'admission au stage ne pouvant être communiquées, nous avons eu accès aux demandes d'inscription.

(19) L'indice = nombre de demandes par arrondissement \times 10.000 / population absolue au 31 décembre 1968.

la raison pour laquelle nous les étudions séparément des autres formes du tourisme.

A. — PÈLERINAGES.

Les premiers pèlerinages sont très anciens; ils remontent en effet à l'an 857. Phénomène assez rare dans l'histoire, le culte de saint Hubert a toujours conservé une certaine vivacité. Jadis, les pèlerinages s'organisaient suivant des confréries; actuellement, il n'en subsiste que trois: Lendersdorf (petite localité allemande située à 5 km au sud-ouest de Düren), Kerpen (localité également allemande située à 16 km au sud-ouest d'Adenau) et Andenne.

En dehors de ces pèlerinages de confréries, il existe deux pèlerinages de masse, organisés le lundi de la Pentecôte et le 3 novembre (fête patronale). Quel est leur rayonnement? Nous avons réalisé à ce sujet un relevé de parkings le 3 novembre 1968 (20). Vu leur grand nombre, tous les véhicules n'ont pu être recensés (21). Néanmoins, en estimant trois personnes par voiture et quinze par car, nous avons pu évaluer le lieu d'origine de 2 600 pèlerins. Ces derniers viennent principalement de Charleroi (432 pèlerins), Bruxelles (406), Nivelles (341), Liège (289) et Soignies (269). Mais les indices relatifs (22) fournissent des indications meilleures. Ainsi le rayonnement est limité à la partie wallonne du pays moins l'extrémité occidentale du Hainaut, l'arrondissement de Verviers et le Sud-Luxembourg. Outre l'arrondissement de Neufchâteau, ce sont les arrondissements du Brabant wallon et de Charleroi qui ont les indices les plus élevés.

B. — MANIFESTATIONS CULTURELLES (23).

Depuis 1958, un festival de musique est organisé en juillet. Suite à l'enquête de 1968 effectuée par le Centre Culturel Provincial, 351 réponses ont été obtenues. Avec 72 participants, l'arrondissement de

(20) Jadis, les pèlerins venaient en train jusqu'à Poix-Saint-Hubert, puis en autobus ou en tramway jusqu'à Saint-Hubert. Ces manifestations nécessitaient d'ailleurs la mise en place de trains spéciaux. Aujourd'hui, ils ne sont plus qu'un nombre réduit (une centaine au maximum) à prendre le train.

(21) D'après une estimation de la police locale, il y eut environ 100 cars et 500 voitures.

(22) Indice = nombre de personnes recensées / population absolue de l'arrondissement.

(23) Comme les organisateurs de ces manifestations avaient pris la décision de procéder à une enquête, nous avons dû nous contenter des résultats de celle-ci. Malheureusement, les questions posées n'étaient pas toujours orientées dans le sens souhaité.

Bruxelles-capitale se détache une fois encore. Parmi les arrondissements les plus attirés, il faut citer ceux de Marche et Neufchâteau et, dans une mesure moindre, ceux de Dinant, Namur et Huy.

Les « Rendez-Vous d'Ailleurs » sont un festival de poésie organisé en août depuis 1965. Ils ont lieu dans la halle à charbon du Fourneau Saint-Michel. Une enquête y a été également effectuée par les organisateurs, mais n'a touché qu'une vingtaine de spectateurs (24). Avec 34,7 %, la prédominance de la province du Brabant apparaît à nouveau. Les Luxembourgeois et les Liégeois représentent cependant chacun un cinquième des spectateurs touchés. Quant aux autres provinces, mise à part celle de Namur, elles sont peu influencées.

Enfin, d'autres manifestations attirent également un nombre considérable de visiteurs. C'est le cas de la Journée de la Chasse (second dimanche de septembre) et de la Journée des Bouchers (généralement le dernier dimanche de septembre).

VI. — CONCLUSION

Essentiellement ville de passage, Saint-Hubert se doit d'adapter son infrastructure touristique dans ce sens. L'« excursionnisme » est certainement une forme de tourisme qui ne fera que s'accroître. L'Ardenne est devenue, en effet, pour bon nombre de Belges, surtout les Bruxellois, un but de promenade presque au même titre que la forêt de Soignes, il y a quelques décennies. De plus, le passage à Saint-Hubert est également le propre de nombreux villégiateurs séjournant dans les régions touristiques voisines. Il faudrait donc mieux tenir compte de cette complémentarité entre régions touristiques proches dans le cadre de réalisations touchant le sud-est belge.

Par contre, il faut constater l'insignifiance du tourisme de séjour. Il est certain que le secteur hôtelier souffre d'une insuffisance de niveau quantitatif et surtout qualitatif. Mais, l'essor du camping, malgré le manque de cours d'eau et le faible développement des équipements sportifs, est à souligner et à mettre en rapport avec l'adaptation du terrain aux exigences actuelles des touristes.

Saint-Hubert possède une vocation touristique indéniable. A ses habitants d'en comprendre la réelle signification.

(24) Ces derniers étaient de 1070 en 1966 et de 2828 en 1968.

- auprès de membres de votre famille ?
 dans quelle localité ?
- dans une maison ou un appartement que vous avez loué ?
 dans quelle localité ?
- dans une seconde résidence qui vous appartient ?
 dans quelle localité ?

Le point de départ pour atteindre la région
 était-il votre domicile ?
 si non, quel était-il ?

Passez-vous habituellement vos vacances dans la région ?

Pourquoi êtes-vous venu dans la région ?

- cure d'air
 — pèlerinage
 — manifestation(s) culturelle(s) ou artistique(s)
 la - ou lesquelles ?

Dans quel(s) domaine(s) avez-vous décelé des insuffisances ?

- équipement hôtelier
 — organisation du camping
 — équipement sportif
 — informations touristiques
 — accueil

Date :/...../.....

Si vous avez oublié de déposer ce questionnaire,
 alors, glissez-le dans une enveloppe que vous adressez à :

José LIEGEOIS,
 Arville (Saint-Hubert).
